



5 avril 2013

Fleury, les portraits du pénitencier

Le photographe Sylvain Gouraud a travaillé avec des détenus de la prison francilienne. Il découvre des visages jusque-là soigneusement dissimulés par l'administration.

Par **SONYA FAURE**

Les détenus n'ont pas de visage. Dans la presse, à la télévision, c'est sans doute cela, la vraie invisibilité de la prison, cette vie aux regards bandés, ce quotidien flouté. Aujourd'hui, dans *Libération*, quatre pages avec figures. Qui nous regardent et qu'on peut voir. C'est sans doute la première fois en France, depuis des années. C'est en tout cas rarissime.

Sylvain Gouraud, entré à Fleury-Mérogis (Essonne) pour un atelier photo (*lire ci-contre*), en a exfiltré ces portraits de détenus - tous ont donné leur accord pour paraître dans nos pages à visage découvert. Plus exceptionnel, l'administration pénitentiaire a accepté elle aussi la publication. A rebours de ses usages.

Car, contrairement à une idée reçue, il y a beaucoup de reportages en détention : chaque année des centaines de journalistes - certes triés sur le volet et très encadrés - y entrent pour voir ce qu'on peut/veut bien leur montrer. Mais jusque-là, la pénitentiaire refusait qu'on montre le visage de «ses» détenus, ces femmes et ces hommes sur lesquels elle estime avoir un droit de regard, qu'elle garde jalousement. En 2011, elle avait même empêché la diffusion du documentaire *le Déménagement*, de Catherine Rechart, menaçant France 3 de poursuites. Officiellement, elle voulait «*veiller au respect du droit à l'oubli de la personne condamnée qui, à son retour à la vie libre, doit pouvoir trouver un emploi, un logement, reprendre une vie familiale*». Protéger les détenus d'eux-mêmes, donc contre leur volonté, puisque tous avaient donné leur accord. L'infantilisation des prisonniers, toujours. Quelques mois plus tard, un autre docu passait en force : Stéphane Mercurio diffusait sur Canal + *A l'ombre de la République*, qui poussait les visages des détenus de Bourg-en-Bresse ou de Saint-Martin-de-Ré dans la lumière.

«Des clichés, du fantasme»

Peu courants à la télé et au cinéma, les visages de détenus sont encore plus rares dans la presse. Seuls quelques-uns ont pu faire sortir des portraits (des membres d'Action directe, Cesare Battisti, Philippe El Shennawy). Or, privés de visage, les détenus sont d'office privés d'humanité. Enfermés dans un poncif : l'homme qui avance masqué, l'homme dangereux. L'empathie devient difficile. Sylvain Gouraud le sait bien, lui qui travaille depuis des années sur «*les zones de visibilité et d'invisibilité*». «*C'est l'hôpital psychiatrique qui m'a amené à travailler sur la prison*, dit-il. *Pour un photographe, la seule solution pour rendre visible un malade mental, c'est de montrer un type qui bave ou défroqué. On recrée ainsi des clichés, du fantasme.*» Gouraud a donné une image aux malades d'un hôpital psychiatrique de

Strasbourg. Otez leurs stigmates (la «bave» et le «froc» pour les uns, le bandeau noir et le floutage pour les autres), et plus rien ne distingue le fou et le prisonnier des autres, ceux du dehors.

En 2010, le musée Carnavalet réunissait des photos de prisons parisiennes depuis 1850. L'exposition s'appelait «L'impossible photographie». On y voyait le visage de femmes du XIX^e siècle (beaucoup de prostituées) au-dessus de machines à coudre ou à l'infirmerie. Mais déjà, *«le détenu n'était pas au centre de l'intérêt photographique. On voit du vide»*, expliquait Catherine Tambrun, commissaire de l'expo.

L'effacement des détenus se systématise dans les années 90, une période où le droit à l'image interroge la société en général, et où la pénitencière verrouille sa com, affine le contrôle des images, impose l'anonymat des détenus dans ses notes internes. Les bandeaux se multiplient, les prisonniers sont vus de dos, dans l'ombre. Des photographes, comme Michel Séméniako et ses «portraits négociés», demandent aux détenus de parler d'eux à travers la mise en scène des objets qu'ils «cantinent». Autant de natures mortes au pot de Ricoré et au paquet de clopes qui tentent de dire la vie. En 1990, Olivier Aubert dresse un portrait frappant d'un détenu : la radiographie de son ventre, où flotte une fourchette, avalée pour se suicider.

Mais ces dernières années, la question du droit à l'image en prison a évolué. La documentariste Catherine Rechart a dénoncé la «*censure*» de son film face aux juges. Qui lui ont donné raison : flouter les détenus était injustifié. La pénitencière peut s'opposer à la diffusion d'images, mais seulement si cela *«s'avère nécessaire à la sauvegarde de l'ordre public, à la prévention des infractions, à la protection des droits des victimes ou de ceux des tiers ainsi qu'à la réinsertion de la personne concernée»*, comme la loi de 2009 le précise.

«Comme des objets»

Libé avait visité l'expo de Carnavalet avec une détenue en permission (curieuse mise en abîme d'une détenue qui ne pouvait être photographiée par *Libé*, face à des œuvres où les détenus étaient masqués). A la sortie de l'expo, celle-ci regrettait : *«On n'a pas vu les salles de sport, on n'a pas vu la promenade, les gens en mouvement. C'est vide. Ils photographient des objets. Les détenus aussi d'ailleurs, ils sont comme des objets.»* Aujourd'hui, à travers le travail de Gouraud, la prison a décidé de leur rendre leur image, et donc un peu d'humanité.

Photos Sylvain Gouraud

5 avril 2013

«Il nous fallait de l'action, très vite, pas de théorie»

INTERVIEW. Sylvain Gouraud raconte comment se sont déroulées ses séances photo avec les prisonniers de Fleury-Mérogis :

Par **BRIGITTE OLLIER**

Photographe free-lance formé aux Arts-Déco, à Paris, Sylvain Gouraud, 33 ans, réfléchit sur le droit à l'image en prison depuis cinq ans. Alors qu'il travaillait en hôpital psychiatrique à Lyon et à Strasbourg, où «*la prison était une question omniprésente*», il s'est senti «*perturbé par l'augmentation des zones de flou dans les médias, jusqu'à recouvrir 80% de l'image sur certains reportages télévisés*». En parallèle, il tentait de dénicher des images de prisonniers français parues dans la presse après les années 90, sans résultat. C'est ce «*réel vide de la représentation, doublé d'une construction esthétique du masquage*» qui l'a incité à s'approcher de la prison. Il a proposé à l'administration pénitentiaire d'organiser un atelier photo artistique à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, en mettant en scène, à travers la révélation du médium, l'apparition et la disparition de l'identité.

Combien de détenus étaient inscrits à l'atelier ?

Une dizaine à l'ouverture des dix séances prévues, le 24 avril 2012, un peu moins à la fin, début juin. Chaque séance, hebdomadaire, durait deux heures, sans obligation de présence. La pièce, assez petite, obligeait à une certaine promiscuité. J'étais seul avec eux. Globalement, nous avons été respectueux les uns des autres.

Comment se passait une séance photo ?

Il y avait, d'un côté, mon espérance, une forme de confrontation des idées et de remise à plat face à leur réalité ; et de l'autre, pour les détenus, leur besoin d'échanger puisqu'ils se retrouvaient hors de leur cellule. Il nous fallait de l'action, très vite, pas de théorie. Pour chaque séance, je prévoyais un type de masquage, et je leur expliquais le lien avec la technique, ainsi le flou avec la vitesse d'obturation, ou le contre-jour avec la durée d'exposition. Même si beaucoup se plaignaient des conditions de détention, l'ambiance était ludique. J'avais certes le beau rôle, mais ils trouvaient drôle d'être face à un jeune «céfran», naïf de surcroît. Avidé de questions.

En quoi vous sentez-vous concerné par cette question des visages de détenus à découvert ?

La question de la prison, et de la façon dont nous traitons les détenus, est une question citoyenne. Contrairement aux idées reçues, les détenus ont le droit de vote, et d'ailleurs, ils gardent tous leurs droits, sauf celui de se déplacer. Comment peuvent-ils, par exemple,

dénoncer une situation s'ils ne peuvent apparaître dans les médias ? La presse est garante de la démocratie, chacun devrait pouvoir en bénéficier. L'argument qui consiste à dire «ils ne veulent pas être reconnus» est un cliché que je voulais mettre à l'épreuve. Mon expérience, modeste, est celle-ci : sur huit détenus, cinq étaient favorables à toute publication à visage découvert, les autres ont posé des restrictions.

Quelles raisons ont avancé ceux qui ont refusé ?

Certains n'ont pas compris le projet et ont quitté l'atelier. D'autres étaient réticents, surtout à cause d'Internet. Il faut préciser que, selon les délits, la reconnaissance d'un visage est plus ou moins grave.

A quelle lignée de photographes appartenez-vous ?

Notre génération vit un changement considérable dans sa pratique. Nous changeons notre approche pour être en cohérence avec les évolutions sociales. La dimension d'auteur prônée par Henri Cartier-Bresson est malmenée par l'apparition des photos amateurs et la retouche sur Photoshop, entre autres. En 2011, j'ai suivi le «master des arts politiques» à Sciences-Po, fondé par Bruno Latour et Valérie Pihet. Les découvertes sociologiques m'ont encouragé à assumer ma photographie comme une construction, alors que j'ai souvent entendu parler d'un auteur indépendant scrutant un monde qui lui est extérieur. Moi, je suis en négociation permanente. Je suis simplement l'organisateur de cette négociation, et c'est là que je situe, aujourd'hui, mon statut d'auteur.

Le travail de Sylvain Gouraud sera visible à l'exposition «Image(s) en prison» aux archives départementales de l'Essonne, domaine de Chamarande (91), du 3 juin au 30 août. Rens. : <http://www.essonne.fr/culture-sports-loisirs/archives-departementales/actualites>